

Écrivaines porte-plume : un phénomène historiquement limité

Paru dans in Hélène Maurel-Indart (dir.), Femmes artistes et écrivaines dans l'ombre des grands hommes. Paris, Classiques Garnier, 2019, p.23-36.

J'ouvrirai ce propos avec deux citations. La première date de 1689. Elle est extraite des *Réflexions sur l'usage présent de la langue française* d'un certain Andry de Boisregard :

Il faut dire cette femme est *poète*, est *philosophe*, est *médecin*, est *auteur*, est *peintre* ; et non *poétesse*, *philosophesse*, *médecine*, *autrice*, *peintresse*, etc.¹

Bien entendu, si cet homme prend la peine d'expliquer ce qu'il ne faut pas dire, c'est que cela se dit dans les meilleurs milieux, ce dont nous avons aujourd'hui de nombreux témoignages². Nous en avons aussi beaucoup sur la longévité de ces mots, nonobstant les condamnations qui allaient pourtant se multiplier. Rousseau – qu'on ne peut guère taxer de féminisme – n'écrivait-il pas à Mme Latour en 1763 : « Je crois que la peintresse ne vous a pas flattée. » Et Littré, qui cite cette occurrence dans les années 60 du XIX^e siècle, poursuit : « Peintresse se dit souvent dans les écoles professionnelles de Paris : les graveuses et les peintresses, celles qui font la gravure sur bois et celles qui font la peinture sur porcelaine. »³

L'autre citation est antérieure de cinquante ans. Elle est extraite d'une lettre de Chapelain à Guez de Balzac écrite en 1639, soit quatre ans après la fondation de l'Académie française, à laquelle ces deux auteurs appartiennent :

Il n'y a rien de si dégoûtant que de s'ériger en écrivaine et entretenir pour cela seulement commerce avec les beaux esprits. [...] tout ce que vous dites sur les femmes autrices est admirable⁴.

On voit que la chasse aux termes féminins désignant les activités prestigieuses n'a pas encore commencé. On comprend également, que si ces messieurs n'ont encore rien contre les mots, ils en veulent en revanche aux femmes qui les incarnent.

Loin d'aller de soi, même si l'on touche ici au monopole des hommes sur la parole publique et l'écrit, établi de très longue date en Occident (sans parler d'ailleurs), ces condamnations sont alors nouvelles dans le paysage intellectuel de la France, où les autrices, elles, sont déjà bien installées. L'examen – évidemment rapide – de ce paysage me permettra de montrer que l'offensive contre la prétention des femmes à créer, qui ne peut qu'avoir poussé celles qui se sentaient capables de le faire à trouver des voies détournées pour exercer leurs talents, voire

¹ Andry de Boisregard Nicolas, *Réflexions sur l'usage présent de la langue française, ou remarques nouvelles et critiques touchant la politesse du langage*, Paris, Laurent d'Houry, p. 228.

² Voir la rubrique *La guerre des mots* de la SIEFAR (Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime), en ligne.

³ Littré Émile, *Dictionnaire de la langue française*, entrée « Peintre » ; la lettre de Rousseau est donnée comme datant du 2 oct. 1763.

⁴ Chapelain Jean, *Lettres de J. Ch., de l'Académie française, publiées par Ph. Tamizey de Larroque*, tome premier, Paris, Imprimerie nationale, 1880, p. 505.

à « se cacher pour le faire », cette offensive est datée, parce qu'elle s'inscrit dans un contexte bien particulier.

Avant l'offensive

Les écrivaines du Moyen-Âge aujourd'hui repérées sont rares, et leurs œuvres sont minces. La première qui sort vraiment de l'ombre, Christine de Pizan (1365-1431), en émerge toutefois avec une œuvre abondante et majeure, comme Minerve toute casquée du crâne de Jupiter : sa production couvre une trentaine d'années à partir de la fin du XIV^e siècle. Celle qui se dit et qu'on dit *clergesse*, parce que c'est le mot qu'offre alors la langue française pour désigner les savantes, se fait connaître par des œuvres poétiques, historiques, philosophiques, autobiographiques, didactiques, polémiques, et même des traités sur la guerre et la chasse. Elle affronte publiquement les grands intellectuels de son temps à travers la Querelle du *Roman de la Rose*, elle interpelle la régente lors de la reprise de la guerre de Cent ans, elle se voit adresser des commandes princières, elle multiplie les manuscrits de ses œuvres, elle s'y montre les offrant à ses commanditaires... Et elle demeure connue bien après sa mort, comme historienne, comme pédagogue, et bien entendu comme féministe – même si sa *Cité des dames* allait rester en France l'objet d'une très longue censure⁵.

La production littéraire des femmes demeure toutefois confidentielle jusqu'à l'invention de l'imprimerie, qui change complètement la donne. Le nouveau média repose en effet sur le profit. Les imprimeurs-libraires ont des frais, qu'ils doivent rentabiliser, le sexe des auteurs leur importe assez peu. Celui des acheteurs encore moins. Les inventaires après décès montrent que les femmes ne sont pas les dernières à posséder des livres. Des liens très étroits unissent par ailleurs certains imprimeurs aux femmes de la famille royale, qui font traduire, produire et imprimer des textes.

L'examen des œuvres d'autrices publiées témoigne de cette ouverture d'esprit générale. Jusqu'en 1530, la majorité de celles qui ont les honneurs de l'impression sont décédées depuis longtemps : une poétesse du IV^e siècle, Proba Falconia, pour une déclinaison chrétienne de centons virgiliens ; quelques saintes du Moyen-Âge, pour des œuvres également uniques fournies tant en latin qu'en français ; et Christine de Pizan, qui ouvre le bal en 1488 et dont cinq œuvres donnent rapidement lieu à impression. Deux femmes vivantes sont également du lot : Marguerite d'Autriche, future gouvernante des Pays-Bas, avec une *Complainte* en vers, et Anne de France, ancienne régente du royaume, avec les *Enseignements* à sa fille.

Les années 30 et 40 voient un changement notoire s'effectuer sous l'influence de Marguerite de Navarre (1492-1549), dont le premier écrit paraît en 1531 et qui enchaine ensuite les publications. La sœur du roi de France écrit des poésies religieuses et profanes, mais aussi du théâtre et des épîtres, sans parler des contes de l'*Heptaméron*, qui ne sont pas terminés à sa mort ; des œuvres fréquemment rééditées, aussi bien à l'unité qu'en recueils. Dans son sillage, comme si elle avait

⁵. Jamais édité en France, si ce n'est en extraits par Louise de Kéralio à la fin du XVIII^e siècle (*Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*, 1786-1789) et en traduction depuis 1986 (éd. Éric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, Stock), l'ouvrage n'est toujours pas disponible dans le texte original et l'on doit aujourd'hui le consulter dans une édition italienne. Il avait été traduit en anglais et en hollandais dès le XVI^e siècle.

ouvert une porte, d'autres femmes d'extraction plus modeste, voire de parfaites inconnues parviennent à l'impression : Claudine Scève, la sœur du grand poète lyonnais ; Pernelle du Guillet, la femme qu'il aimait ; Jeanne de Jussie, une abbesse de Chambéry ; Marie Dentièrre, une nonne défroquée devenue protestante ; Hélienne de Crenne, dont nous ne savons presque rien mais qui fournit la liste de publication la plus longue après la reine de Navarre.

Quant à la seconde partie du siècle et aux quinze premières années du suivant, elles permettent à une cinquantaine de nouvelles venues de faire connaître leurs écrits. Au final, toutes sortes de textes auront paru : traités de pédagogie, de théologie, de philosophie ; poésie amoureuse, religieuse, morale, encomiastique ; romans, théâtre, contes, lettres, fables, harangues, dialogues, discours, déclarations d'intention politiques, récits biographiques, lettres ouvertes, satires, traductions, préfaces... Ajoutons que cette production n'est en rien consensuelle : les grandes actrices politiques de la période publient des textes destinés à peser sur les événements, comme l'*Ample déclaration* (1569) de Jeanne d'Albret, récit de vie justifiant son entrée dans la coalition protestante qui s'oppose alors à la Couronne, ou comme les différentes *Déplorations* et *Regrets* auxquelles se livrent durant toute l'année 1589, après l'exécution du duc et du cardinal de Guise par Henri III, leur mère Anne d'Este et la veuve du premier, Catherine de Clèves. Les écrivaines n'hésitent pas non plus à afficher leurs opinions religieuses, à l'image de la protestante Marie Dentièrre (ou d'Ennetières), avec son *Epistre tresutile faite et composée par une femme chrestienne de Tornay*, ou de la catholique Didière Gillet, avec sa *Subtile et naïfve recherche de l'heresie*. La Querelle des femmes est également bien représentée dans cette production, avec des titres comme les *Misères de la femme mariée* de Nicole Estienne, le *Brief Discours, que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme* de Marie de Romieu, le *Triomphe des dames* de « P.D.B. », l'*Apologie pour les dames* de Jacqueline de Miremont, la *Harengue [...] qui s'adresse aux hommes qui veulent deffendre la science aux femmes* de Charlotte de Brachart, le *Discours docte et subtil dicté promptement par la reine Marguerite* de Marguerite de Valois...

À côté de ces femmes qui trouvent des éditeurs pour faire connaître leurs œuvres, ou des admirateurs pour les (re)mettre en circulation, d'autres laissent leurs textes manuscrits. La variété n'est pas moins grande dans ce corpus, et les écrivaines pas moins connues de leur entourage – ce qui signifie souvent la cour. C'est le cas Anne de Graille, qui travaillait au service de la reine Claude, dont il nous reste deux œuvres (une réécriture de la *Belle dame sans mercy* d'Alain Chartier et une adaptation d'un roman de Boccace) ; celui de Claude de L'Aubépine, qui tenait salon dans les années 1560-1570, et qui a laissé des poésies et des discours philosophiques ; ou encore celui d'Henriette de Clèves, l'une des premières traductrices de *L'Aminta* du Tasse, qui co-animait le salon de la maréchale de Retz. Enfin, une cinquantaine de femmes ne nous sont plus aujourd'hui connues que grâce à des auteurs qui leur avaient demandé de contribuer à leurs propres recueils de lettres ou de poèmes (le plus souvent). Sans parler de la vingtaine dont seuls les noms nous sont connus, parce qu'ils ont été cités par des contemporains qui avaient lu leurs œuvres ou en avaient entendu parler.

Aucune de ces femmes n'a été publiée sous un nom d'homme, à une exception : il s'agit de Marguerite de Valois, qui rédigea la *Déposition du roi de Navarre* en 1574, texte publié quatre ans plus tard comme l'œuvre du roi lui-même. La raison

en est simple : il était impératif que ce plaidoyer, lu par lui devant la cour chargée d'entendre les conspirateurs du « complot du Mardi Gras » (1574), fût cru de lui ; mais la reine allait révéler dans ses *Mémoires* qu'elle en était l'autrice. Quelques autres femmes signent leurs œuvres avec des initiales, ou par une périphrase ; mais elles laissent comprendre qu'elles sont des femmes, soit grâce aux marques lexicales et grammaticales de leurs propos, soit en choisissant une périphrase lumineuse (« par une demoiselle françoise »). Quant à la seule qui opte pour un pseudonyme, elle le choisit clairement féminin (Hélisenne). Et loin de se cacher derrière lui, elle en fait un outil singulier de mise en valeur de son sexe comme instance auctoriale : « Madame Hélisenne » est en effet à la fois le nom de la signataire des livres, celui de leur héroïne, et celui de la narratrice d'une partie de ses œuvres.

Ce sentiment de légitimité coexiste alors avec le sentiment de fierté qu'affichent certains lettrés face à l'apparition des autrices dans le paysage des lettres françaises. En témoignent les pièces liminaires qui accompagnent parfois leurs publications, comme le bouquet de poèmes qui suit les *Œuvres* de Labé, et dont certains reviennent aux plus grands auteurs de l'époque. En témoignent les dédicaces adressées à certaines d'entre elles, les poésies isolées qu'on trouve chez les poètes du temps, les lignes enthousiastes que leur consacre François de Billon en 1555 dans son *Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, ou encore la liste que tient à fournir La Croix du Maine dans sa *Bibliothèque françoise* de 1584, même s'il n'a bien souvent pas grand chose à dire sur elles. Parallèlement, les adversaires des femmes, qui sont à la fois nombreux, bruyants et pugnaces, ne songent pas encore à se moquer des écrivaines⁶.

Ce qui change à partir du XVII^e siècle

Qu'est-ce qui change donc si drastiquement à l'orée du XVII^e siècle, pour que se mette en place cette offensive contre celles à qui l'on ira jusqu'à refuser de les nommer proprement ? Le premier élément est sans doute leur arrivée dans la cour des grands. Jusqu'alors, en effet, les succès féminins sont des succès d'estime, au-delà des toutes premières autrices vite sorties des catalogues. La plus rééditée (avec son nom) est Marguerite de Navarre, dont les œuvres ont presque toutes cessé d'être imprimées après sa mort, hormis *l'Heptaméron*, qui connaît une vingtaine d'éditions (en l'état actuel des connaissances) entre 1558 et 1615, date où l'ouvrage sort des catalogues jusqu'en 1698.

Tout change avec Marguerite de Valois, dont les *Mémoires* paraissent en 1628 et sont réimprimés sept fois en deux ans, avant de s'installer « entre les mains de tout le monde », comme allait l'écrire un auteur cinquante ans plus tard⁷, grâce à une quarantaine d'éditions répertoriées pour ce siècle, auxquelles s'ajoutent encore des traductions en anglais et en italien. La Reine Marguerite, toutefois, est exceptionnelle par son statut – et en plus elle est dans sa tombe. Ce n'est pas à elle qu'on en veut. Les premiers académiciens l'appréciaient tout particulièrement, comme Richelieu lui-même. Ils projetaient même de l'inscrire parmi des cinquante

⁶. On trouvera un panorama plus complet de cette production dans Viennot É., « La fin de la Renaissance », dans *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, éd. par Martine Reid, Paris, Folio (à paraître).

⁷. *Mademoiselle de Tournon*, Paris, Claude Barbin, 1678, avertissement. Le roman s'inspire d'un épisode des *Mémoires*, relatif à la femme portant ce titre.

« meilleurs auteurs » dans un catalogue qui ne vit jamais le jour. Toute autre est en revanche la sorte d'écrivaines qui émerge avec Madeleine de Scudéry, femme bien vivante et de petite noblesse qui enchaîne les succès à partir des années 1640, bientôt rejointe par Henriette de La Suze, Catherine Desjardins (*alias* Mme de Villedieu), et « tout le reste des femelles », comme allait écrire rageusement Tallemant des Réaux⁸, c'est-à-dire Lafayette, Deshoulières, Aulnoy, La Roche Guilhem, Bernard, Barbier, Dunoyer, etc. Aucun des handicaps dressés sur le chemin de ces dames, autrement dit, ne les empêche de marcher sur les platebandes de ces messieurs.

Un autre élément décisif expliquant ce tournant pourrait avoir été l'évolution de la Querelle des femmes, longtemps centrée sur la question de valeur globale de l'un et l'autre sexe, en même temps que dispersée sur tous les terrains de « l'excellence des femmes » depuis le *De Claris mulieribus* de Boccace. Dès la fin du XVI^e siècle, sans doute parce que la bataille sur la légitimité des femmes à monter sur le trône semble perdue avec l'arrivée au pouvoir d'Henri IV, on note un recentrement de la polémique sur la question de l'accès au savoir, et plus précisément sur le sujet que résume en 1600 Artus Thomas : *Qu'il est bienséant que les filles soient savantes*. Cette inflexion se fait sentir l'année même où le roi est sacré. Dans la préface de son roman *Les Aventures de Floride*, Béroalde de Verville dénonce les principaux préjugés hostiles à l'instruction féminine :

Il y en a qui pensent que les femmes sont obligées d'être tant ignorantes, que même la lecture leur doive être interdite ; disant ordinairement qu'en lisant, elles savent, et que, sachant, il est difficile qu'elles ne veuillent essayer plusieurs choses extraordinaires.

Quelles sont donc ces choses ? Béroalde le dit clairement : « On dit que si les femmes savaient, elles voudraient commander. » Mais qui se cache donc derrière ce on ? Là encore, la réponse n'est pas esquivée : ce sont les « esprits magnifiques pesant par leurs sciences et notables par leurs opinions »⁹. De la même façon, Marie Le Jars de Gournay dénonce vigoureusement les partisans de l'ignorance des femmes depuis 1595, dans une digression de la préface à sa première édition des *Essais* de Montaigne.

Or Gournay ne se contente pas de ce coup d'essai. Celle qui se dit la « fille d'alliance » du grand philosophe est la première depuis Christine à faire véritablement carrière dans les lettres. À la fin des années 1620, elle a déjà derrière elle une longue liste d'essais, de pièces de circonstances offertes à la famille royale, de traductions, de poèmes, sans parler de l'*Égalité des hommes et des femmes*, paru en 1622. Des œuvres qu'elle réunit crânement dans un volume intitulé *L'Ombre de la damoiselle de Gournay* en 1626, et qu'elle republie augmenté en 1634 avec un titre encore plus ambitieux : *Les Advis, ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*. C'est à propos d'elle que les premiers académiciens (qu'elle connaît bien pour certains) débattent des modifications à faire subir au vocabulaire désignant cette engeance nouvelle. Il ne s'agit encore, pour l'heure, que de faire disparaître la désinence -esse. Ainsi Guez de Balzac écrit-il, en 1634 précisément :

⁸. Tallemant des Réaux Gédéon, *Historiettes. Mémoires pour servir à l'histoire du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard « La Pléiade », 1961, vol. 2, p. 900.

⁹. Béroalde de Verville François, *À très vertueuse dame, Madame Charlotte Adam, dame de La Vallière*, dans *Misère et grandeur de la femme au XVI^e siècle*, éd. Ilana Zinguer, Genève/Paris, Slatkine, 1982, p. 82, 84.

Je dirai plutôt que Mademoiselle de Gournay est poète que *poétesse*, et philosophe que *philosophesse*. Mais je ne dirai pas sitôt qu'elle est *rhétoricien* que *rhétoricienne*, ni le *traducteur* que la *traductrice* Virgile¹⁰.

Comme on l'a vu plus haut, cette pudeur n'est plus de mise à la fin du siècle, alors que les attaques contre les femmes savantes sont devenues courantes, que Poulain de la Barre bataille en vain contre les préjugés de son temps (*De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, 1673), et que Richelet signale, dans la seconde édition de son *Dictionnaire* (1694), à propos du mot Académicienne, que l'Académie royale d'Arles a le bon goût, elle, d'en recevoir, notamment Deshoulières.

Ajoutons que, parallèlement, les militants et militantes de la Contre-Réforme mettent en place les premiers instituts destinés à l'éducation des filles dès la fin du XVI^e siècle, puis de manière de plus en plus vigoureuse au cours du suivant. Certains n'hésitent même pas à chanter l'investissement des femmes dans le champ du savoir et de l'écriture, à l'image du père carme Louis Jacob, dont la *Bibliothèque des femmes illustres par leurs écrits*, demeurée manuscrite, ne nous est malheureusement pas parvenue, ou à l'image du père Hilarion de Coste, qui le cite dans ses *Eloges et vies des reynes, princesses, dames et damoiselles illustres en piété, courage et doctrine, qui ont fleury de nostre temps, et du temps de nos peres*, ouvrage paru en 1630.

L'élargissement de l'offensive (XVIII^e-XIX^e s.)

Si la Querelle se concentre dès lors – et pour longtemps – sur l'accès à l'instruction, aux diplômes universitaires et aux métiers supérieurs qu'ils verrouillent, l'avancée des femmes sur le terrain de l'écrit entraîne au XVIII^e siècle l'élaboration d'une nouvelle arme visant à limiter leurs marges de manœuvres dans la littérature. Je veux parler ici de l'histoire littéraire. La fierté avec laquelle La Croix du Maine signalait, non pas dans un ouvrage consacré aux femmes mais dans une *Bibliothèque* généraliste, que les lettres françaises pouvaient s'enorgueillir de plumes féminines, n'a plus cours dès le milieu de ce siècle ; et même les écrivaines les plus fameuses commencent à disparaître des récits retraçant l'histoire de la littérature, ou celle du théâtre.

La première partie du siècle témoigne encore d'une bonne résistance à ce phénomène. Les créatrices demeurent ainsi bien représentées dans la *Description du Parnasse français* d'Evrard Tilton du Tillet, publiée plusieurs fois entre 1727 et 1760¹¹. L'ouvrage décrit un projet de sculpture monumentale à la gloire des meilleurs auteurs et musiciens français, prévu depuis les premières années du siècle pour prendre place dans un jardin, et qui ne fut finalement réalisé qu'en bronze, en miniature¹². Juste en dessous de la statue de Louis XIV en Apollon tenant une lyre, qui devait trôner au sommet, un premier cercle était constitué de Deshoulières, La Suze et Scudéry figurant les trois Grâces. Un second cercle, en dessous, rassemblait Corneille, Molière, Racine, Racan, Lully, Quinault, Segrais, La

¹⁰. Guez de Balzac Jean-Louis, *Les Œuvres de Monsieur de Balzac divisées en deux tomes*, Paris, T. Jolly, 1665, tome 1, p. 257 (Lettre à Girard, 7 mai 1634).

¹¹. Tilton du Tillet Evrard, *Description du Parnasse français, exécuté en bronze ; suivie d'une liste alphabétique des poètes et des musiciens rassemblés sur ce monument. Dedié au Roy...*, Paris, Coignard, 1727.

¹². Bronze de 260 x 235 x 230 cm, réalisé par Louis Garnier, Simon Curé et Augustin Pajou, aujourd'hui au Musée national du château de Versailles.

Fontaine, Boileau et La Chapelle, jouant pour leur part le rôle des neuf Muses – ce qui est assez *queer*. D'autres éminents auteurs et artistes des deux sexes devaient y prendre place dans les étages inférieurs, comme le détaille une liste alphabétique de quatre-vingt-dix noms, parmi lesquels onze femmes, ce qui n'est pas si mal (12%) et confirme l'importance du vivier de romancières, de poétesses, de dramaturges, de savantes, de « peintresses » et de compositrices que fournit l'époque (et que veulent bien reconnaître les hommes qui ont voix au chapitre).

La machine à effacer est pourtant en route dès cette période, comme le prouve l'*Histoire de la poésie française* de Bernard de La Monnoye, parue en 1706. Christine de Pizan et Louise Labé n'y figurent pas. À propos de Marguerite de Navarre, on lit ceci : elle « écrivait bien en vers ; elle fit la *Marguerite des Marguerites* ; je ne sçai si l'on doit lui attribuer quelque autre chose¹³. » Pour le XVII^e siècle, quatre vedettes seulement sont traitées ensemble, en fin de volume, en quelques pages ; on doit tourner ici autour des 3,5 %.

La progression de l'idéologie de la différence des sexes, à l'époque dite des Lumières, entraîne un autre phénomène encore : l'émission de jugements dépréciatifs. Dans les dix-huit volumes de la *Bibliothèque française ou Histoire de la littérature française* de l'abbé Goujet (1740-1756), la part des autrices est minime. Marguerite de Navarre, Marguerite de Valois, Labé, Deshoulières, Lafayette, La Suze, Villedieu, Aulnoy, Bernard, n'ont jamais existé, jamais écrit. Par ailleurs, Christine est évoquée dans l'entrée sur « L'auteur anonyme du *nouveau Monde...* », Gournay dans les entrées « Art poétique des Modernes » et « Recueil de poésie sur la réduction de La Rochelle », ainsi que dans la notice de Nicolas Bergier. Scudéry est mentionnée dans les notices de Bertaut, Montigny, Régnier, Pellisson. Aucune, autrement dit, n'a droit à une entrée propre. Et les propos hostiles gangrènent encore ces quelques lignes. Évoquant par exemple la *Défense de la poésie et du langage des Poètes* de Gournay, l'abbé Goujet estime que « Rien, ou presque rien, n'y dédomage de l'ennui que cause cette lecture. C'est beaucoup de verbiage, et peu de chose¹⁴. »

Expulsées ou dénigrées dans les rétrospectives prétendument généralistes, les écrivaines sont-elles du moins bien traitées dans les ouvrages qui leur sont spécifiquement consacrés ? Observons l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, signée par une anonyme « Société de Gens de Lettres » en 1769, dont les cinq volumes présentent 265 femmes. De fait, c'est bien souvent l'occasion de rappeler l'ordre du genre tel que les idéologues le rêvent, et de dénigrer celles qui ont osé sortir des territoires délimités. La grande dramaturge Marie-Anne Barbier s'attire ainsi le jugement suivant :

Ce théâtre [...] n'a rien de remarquable, rien qui le distingue particulièrement. On sait qu'en général, l'auteur s'y proposait la gloire de son sexe, en choisissant des sujets qui en étaient comme le triomphe ; mais rien de plus commun que la manière de les traiter. Il est cependant vrai de dire que la conduite de ces tragédies est assez régulière, et l'enchaînement des scènes assez bien lié ; parce qu'il ne faut pour cela que cette espèce de bon sens, dont Mademoiselle Barbier n'était pas dépourvue. Il y

¹³. [La Monnoye Bernard de] *Histoire de la poésie française*, Paris, Giffard 1706, p.110 ; la *Marguerite des Marguerites* est un recueil où la reine avait rassemblé plusieurs œuvres en 1547.

¹⁴. Goujet Claude-Pierre, *Bibliothèque française ou Histoire de la littérature française, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des livres publiés en françois depuis l'origine de l'imprimerie*, Paris, Mariette et Guérin, 1740-1756, vol. 3, p. 166.

règne même une sorte de sublime manqué, d'où résultent mille défauts d'exécution¹⁵.

Non seulement la dame s'illustre dans le grand genre qu'est la tragédie régulière, mais elle était féministe ! Peut-on concevoir crimes plus graves ?

On ne s'étonne donc pas que les seize volumes du *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne* que l'académicien Jean-François La Harpe publie entre 1799 et 1805 fassent une part tout à fait minimale aux femmes. Sur le fait qu'on y passe directement du « siècle d'Auguste » au « siècle de Louis XIV », l'auteur s'explique en abordant ce second massif : « Au-delà de ce point où nous nous sommes arrêtés, que trouvons-nous ? un désert et la nuit. » Quelques noms en émergent tout de même : Dante, Pétrarque, Boccace, Marot, Rabelais, Montaigne, Ronsard... Pas une femme. Mais avant, dira-t-on ? et après ? Si l'on se fie à la table des matières, aucune non plus. Si l'on cherche mieux, on trouve quatre lignes sur Sappho pour l'Antiquité. Quant aux temps modernes, ils laissent apparaître une dizaine de noms semés ici et là, à propos de quelques œuvres. Au total, l'apport des femmes à la « littérature ancienne et moderne » occidentale occupe 0,4 %.

Encore ce peu d'espace n'est-il pas réservé à la louange des meilleures d'entre les meilleures, mais bien souvent à leur condamnation. En témoigne l'évocation des œuvres majeures de Scudéry, *Clélie* et *Cyrus*, « dont Boileau s'est tant moqué et avec tant de raison¹⁶ ». La Harpe avoue pourtant ne les avoir pas lues en entier – le jugement du maître l'en dispensant.

La Harpe ne se prive pas non plus, en si peu de pages, d'émettre des avis sur les genres qui conviennent aux femmes (le roman et les lettres), et sur ceux qui ne leur conviennent pas (la poésie et le théâtre). Ce dernier type d'ouvrages, en effet,

demande une force de conception réfléchie et de travail suivi, qui semble au-dessus de ce sexe, dont l'imagination n'est si vive qu'aux dépens de la réflexion. Tout est pensé dans la Nature. La grâce et la force s'excluent nécessairement l'une l'autre, et des mains faites pour arranger des fleurs ne soutiennent pas la massue d'Hercule. Dans le drame, on ne peut saisir que les grands traits. Le roman se nourrit de petits détails¹⁷.

Ces phrases s'adressent alors, l'air de rien, à Constance Pipelet, qui vient de triompher avec une tragédie lyrique, *Sappho*, donnée à Paris en 1794 ; une écrivaine dont le mètre est si sûr et ses formules si frappantes que ses contemporains l'ont surnommée « la Muse de la Raison » et « le Boileau des femmes ». Elles s'adressent aussi à Germaine de Staël, qui domine toute sa génération grâce à ses essais philosophiques et littéraires, sans parler de son premier grand roman, *Delphine* (1802). De fait, ces lignes s'adressent à toutes les femmes qui marquent alors la scène littéraire, les Beauharnais, les Dufrénoy, les Beaufort... Des femmes qu'au même moment Écouchard-Lebrun enjoint de se taire avec son *Ode aux belles qui veulent devenir poètes* (1796), qui se clôt par le fameux vers : « Inspirez, mais n'écrivez pas¹⁸. » Ajoutons, pour boucler la boucle, que c'est

¹⁵. [attribuée à Delaporte et La Croix] *Histoire littéraire des femmes françaises, ou Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la Vie et une Analyse raisonnée des Ouvrages des Femmes qui se sont distinguées dans la Littérature Française. Quid femina possit*. Par une société de Gens de Lettres, Paris, Lacombe, 1769, vol. 4, p. 93.

¹⁶. La Harpe Jean-François, *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne*, Paris, Didier, 1834, vol. 1, p. 423 ; le décompte revient à Martine Reid, *Des femmes en littérature*, p. 30.

¹⁷. *Ibid.*

¹⁸. Écouchard Le Brun Ponce-Denis, « Ode aux belles qui veulent devenir poètes », *La Décade philosophique*, 1796.

l'époque où Sylvain Maréchal profère cette grande vérité dans son *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* (1801) : « Pas plus que la langue française, la raison ne veut qu'une femme soit *auteur*. Ce titre, sous toutes ses acceptions, est le propre de l'homme seul¹⁹. »

Nettoyé de ses anciennes gloires, chargé de ce qu'il faut pour repousser les nouvelles, le panthéon littéraire national dessiné par La Harpe est prêt pour la grande traversée du XIX^e siècle, qu'il marquera de bout en bout grâce à la quarantaine d'éditions et la dizaine d'Abrégés que connaîtra son *Lycée*. Un temps marqué, comme on le sait, par une exacerbation sans précédent de la condamnation des « femmes auteurs » et autres « bas bleus », dont la cause la plus importante pourrait bien être la législation sur les droits d'auteurs (mise en place sous la Révolution), que ses concepteurs ont oublié de fermer aux femmes. D'où le succès des Sand et compagnie, mais aussi des dizaines de femmes qui investirent les champs de l'histoire et du roman historique, sans parler des centaines qui réussirent à vivre de la littérature pédagogique, de la littérature enfantine, du journalisme, etc.

Et d'où la poursuite des stratégies de minoration des femmes que l'on observe dans la grande entreprise éditoriale qui prend le relai de La Harpe, à savoir *l'Histoire de la littérature française* de Gustave Lanson (1892). Comment mieux faire comprendre aux femmes qu'on ne veut pas d'elles dans ce champ qu'en plaçant, à l'orée des siècles « modernes », ceux où les femmes émergent, ce jugement sur la première d'entre elles :

Ne nous arrêtons pas à l'excellente Christine de Pisan, bonne fille, bonne épouse, bonne mère, du reste un des plus authentiques bas-bleu qu'il y ait dans notre littérature, la première de cette insupportable lignée de femmes auteurs, à qui nul ouvrage sur aucun sujet ne coûte, et qui pendant toute la vie que Dieu leur prête, n'ont affaire que de multiplier les preuves de leur infatigable facilité, égale à leur universelle médiocrité.²⁰

Un avis que ne reproduiront pas les fameux Lagarde et Michard, ses élèves, qui se contenteront de présenter des volumes vides de femmes jusqu'au XVII^e siècle, où deux font surface, avant que le vide regagne le siècle suivant...

*

Que ces temps où les femmes trouvèrent plus simple de se cacher pour écrire soient tout à fait derrière nous, rien de moins sûr si l'on en croit le nombre de rapports dormant dans les tiroirs du Ministère de l'Éducation nationale pour avoir alerté sur l'absence dans les manuels scolaires de grands noms d'écrivaines ou de créatrices, ou de grandes peintres, ou de grandes actrices de l'histoire. Si l'on en juge, aussi, par le fait que plupart des licencié·es en lettres – et aujourd'hui des titulaires d'un master – n'ont jamais étudié une autrice, et qu'elles et ils continuent donc d'enseigner les « grands auteurs » et les « grands hommes », sans sourciller. Quant aux termes désignant les femmes qui ont contribué à la grandeur de la culture française, ils sont toujours, bien souvent, bannis du vocabulaire critique,

¹⁹. Maréchal Sylvain, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* [Paris, 1801], suivi des réponses de Marie-Armande Gacon Dufour et Albertine Clément-Hémery. Textes présentés par Bernard Jolibert, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 98.

²⁰. Lanson Gustave, *Histoire de la littérature française*, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, Hachette, 1895, p. 162.

sans parler du vocabulaire administratif et académique, où les titres masculins continuent d'être massivement employés.

Certes, les femmes ont vraisemblablement cessé d'écrire « à l'ombre des grands hommes », puisqu'elles ont fini par entrer à l'université – et donc par en sortir avec des diplômes. Elles sont du reste, de nos jours aussi nombreuses que les hommes à écrire. Je voudrais toutefois conclure en évoquant deux recherches effectuées récemment, qui montrent à quel point la discrimination a continué de sévir. La première est une étude que j'ai menée sur *Monde des Livres* de l'année 1995. Elle faisait apparaître que les comptes rendus d'ouvrages de femmes ne représentaient cette année-là que 18% de l'ensemble, la proportion s'élevant à 22% dans les « brèves non signées », et s'effondrant à 7% dans le grand article de première page²¹. L'autre travail concerne la guerre picrocholine menée par l'Académie française depuis 1984 contre le retour aux mots féminins désignant les activités des femmes²². Elle m'a permis de rencontrer une autrice, Monique Luton, signataire avec son mari, Alain Peyrefitte, au temps où il n'était encore que diplomate, d'un livre intitulé *Le Mythe de Pénélope* (Gallimard, 1949). Elle avait également signé plusieurs ouvrages sous le nom de Claude Orcival, dont l'un critiquait assez sensiblement les collaborateurs dudit mari : *Ton pays sera mon pays* (Gallimard, 1953). Elle devait ensuite se taire, pour ne pas lui faire de l'ombre, tandis qu'il republiait sous son seul nom *Le Mythe de Pénélope*. Nul critique, cependant, ni à cette époque-là ni depuis, pour en faire un *Penelope Gate*...

Éliane Viennot

²¹. Viennot É., « Femmes et médias : le cas du *Monde des Livres* en 1995 », dans *L'Exclusion des femmes. Masculinité et politique dans la culture au XX^e siècle*, éd. par O. Krakovitch et G. Sellier, Bruxelles, éd. Complexe, 2001, p. 191-221.

²². Viennot É. (dir.), *L'Académie contre la langue française : le dossier « féminisation »*, Donnemarie-Dontilly, éd. iXe, 2016.